

Relevé de décisions

du Conseil d'administration de la Fédération de la Châtaigneraie Limousine

Réunion du jeudi 09 mars 2017

Le Conseil d'administration s'est réuni le jeudi 09 mars 2017 à 18h, salle des fêtes à Les Cars, sous la présidence de M. Stéphane DELAUTRETTE puis de M. Daniel FAUCHER.

Membres titulaires

Représentants des Communautés de communes

M. Pierre ALLARD, Vice-Président de la Communauté de communes Porte Océane du Limousin et maire de St-Junien
M. Michel ANDRIEUX, Vice-Président de la Communauté de communes du Pays de Saint-Yrieix et maire du Chalarud
M. Philippe BARRY, Président de la Communauté de communes du Val de Vienne et adjoint au maire de St-Priest-sous-Aixe
M. Stéphane DELAUTRETTE, Président de la Communauté de communes Pays de Nexon - Monts de Châlus et maire de Les Cars
M. Emmanuel DEXET, Vice-Président de la Communauté de communes Pays de Nexon - Monts de Châlus et maire de Bussière-Galant
M. Jean DUCHAMBON, Vice-Président de la Communauté de communes Porte Océane du Limousin et maire de St-Victorien
M. Jean-Claude DUPUY, Conseiller communautaire à la Communauté de communes du Pays de Saint-Yrieix et conseiller municipal à St-Yrieix-la-Perche
M. Daniel FAUCHER, Conseiller communautaire à la Communauté de communes Pays de Nexon - Monts de Châlus et adjoint au maire de Nexon
M. Dominique GERMOND, Vice-Président de la Communauté de communes Ouest Limousin et adjoint au maire de St-Laurent-sur-Gorre
M. Christophe GEROUARD, Président de la Communauté de communes Ouest Limousin et adjoint au maire d'Oradour-sur-Vayres
M. Francis LATRONCHE, Vice-Président de la Communauté de communes du Pays de Saint-Yrieix et maire de La Roche-l'Abeille
Mme Christine de NEUVILLE, Vice-Présidente de la Communauté de communes Briance Sud Haute-Vienne et maire de Vicq-sur-Breuilh
M. Jean-Pierre PATAUD, Conseiller communautaire à la Communauté de communes Ouest Limousin et conseiller municipal à St-Laurent-sur-Gorre
Mme Delphine PERRIER-GAY, Vice-Présidente de la Communauté de communes du Pays de Saint-Yrieix et maire de Lagnac-le-Long
M. Guy RATINAUD, Conseiller communautaire à la Communauté de communes Ouest Limousin et maire d'Oradour-sur-Vayres
M. Christian REDON-SARRAZY, Vice-Président de la Communauté de communes Briance Sud Haute-Vienne et maire de Meuzac
Mme Sylvie VALLADE, Conseillère communautaire à la Communauté de communes Pays de Nexon - Monts de Châlus et maire de St-Hilaire-les-Places
M. Raymond VOUZELLAUD, Vice-Président de la Communauté de communes Porte Océane du Limousin et maire de Chéronnac

Représentants du Conseil de développement

M. Sylvain CAIROLA, représentant sur le territoire intercommunal de Briance Sud Haute-Vienne
Mme Anne-Marie CAMPION, représentante sur le territoire intercommunal Pays de Nexon - Monts de Châlus
M. Philippe DAVRAINVILLE, représentant sur le territoire intercommunal Porte Océane du Limousin
M. Bruno DESCUBES, représentant sur le territoire intercommunal Ouest Limousin
M. Alain DORANGE, représentant sur le territoire intercommunal du Pays de Saint Yrieix
M. Jean-Michel MENARD, représentant sur le territoire intercommunal Pays de Nexon - Monts de Châlus
M. Fabien PARVERIE, représentant sur le territoire intercommunal Ouest Limousin
Mme Josette SALESSE, représentante sur le territoire intercommunal du Pays de Saint-Yrieix

Membres associés

/

Animateurs

Mme Emmanuelle BONNET, Chargée de mission à la Fédération de la Châtaigneraie Limousine
M. Jérôme CHINN, Directeur-adjoint de la Fédération de la Châtaigneraie Limousine
Mme Isabelle DUMAS, Directrice de la Fédération de la Châtaigneraie Limousine
Mme Séverine DUMAS, Chargée de mission à la Fédération de la Châtaigneraie Limousine
M. Christophe LAMBERT, Chargé de mission à la Fédération de la Châtaigneraie Limousine
Mme Catherine LYRAUD, Chargée de mission à la Fédération de la Châtaigneraie Limousine
Mme Marie-Amélie MOURY, Chargée de mission à la Fédération de la Châtaigneraie Limousine, mise à disposition par l'Association Interconsulaire de la Haute-Vienne

Personnes excusées

M. René ARNAUD, Vice-Président de la Communauté de communes du Val de Vienne et maire d'Aixe-sur-Vienne, pouvoir à M. Daniel FAUCHER
M. Alain BABULLE, représentant du Conseil de développement sur le territoire intercommunal du Val de Vienne
M. Jean-Luc CELERIER, Vice-Président de la Communauté de communes Briance Sud Haute-Vienne et adjoint au maire de Château-Chervix, pouvoir à M. Christian REDON-SARRAZY
M. Gérard KAUWACHE, Vice-Président de la Communauté de communes du Val de Vienne et maire de St-Priest-sous-Aixe, pouvoir à M. Philippe BARRY
M. Philippe LACROIX, Vice-Président de la Communauté de communes Porte Océane du Limousin et maire d'Oradour-sur-Glane
M. Joël RATIER, Président de la Communauté de communes Porte Océane du Limousin, pouvoir à M. Raymond VOUZELLAUD
M. Jean-Marie ROUGIER, Vice-Président de la Communauté de communes Porte Océane du Limousin et maire de Rochechouart
Mme Véronique THOMAS, Conseillère communautaire à la Communauté de communes du Val de Vienne et conseillère municipale à Séreilhac, pouvoir à M. Stéphane DELAUTRETTE

Nombre de membres titulaires en exercice : 35 (1 poste vacant suite à un décès)

Titulaires présents : 26

Pouvoirs : 5

Le quorum étant respecté, la séance est ouverte à 18 heures 15.

M. Stéphane DELAUTRETTE rappelle que la composition et les représentants du Conseil d'administration de la Fédération de la Châtaigneraie Limousine ont évolué suite à la modification des statuts intervenue après la fusion-absorption des associations « Pays d'Ouest Limousin » et « Pays de Saint Yrieix-Sud Haute-Vienne ». Il propose à chacun de se présenter brièvement au cours d'un tour de table.

Il fait ensuite état de la composition du Conseil d'administration détaillée à l'article 11 des statuts de la Fédération de la Châtaigneraie Limousine :

- membres titulaires : représentants de membres actifs à voix délibérative
 - 27 représentants pour 6 Communautés de communes (1 poste à pourvoir suite au décès de M. Eric MANEUF, Conseiller communautaire à la Communauté de communes du Val de Vienne),
 - 6 à 12 représentants du Conseil de développement (9 postes pourvus) ;
- membres de représentants associés sans voix délibérative.

Concernant les représentants associés, il propose la liste suivante :

- Préfet ou son (sa) représentant(e) ;
- Président de Région ou son (sa) représentant(e) ;
- Conseiller régional, référent territorial ;
- Président du Département ou son (sa) représentant(e) ;
- Président du Parc naturel régional Périgord-Limousin ou son (sa) représentant(e) ;
- Présidents des Chambres consulaires départementales ou leurs représentants(tes) ;
- Directeur de la DDT (Direction Départementale des Territoires) ou son (sa) représentant(e).

Il précise que des personnes morales ou physiques peuvent être invitées en fonction des ordres du jour de chaque Conseil.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, les membres du Conseil d'administration valident la liste ci-dessus relative aux membres associés invités au Conseil.

I. Mise en place du Bureau : élection des membres et du Président

M. Stéphane DELAUTRETTE, Président, explique qu'il n'a plus le temps nécessaire à consacrer à l'activité de l'association et à son équipe. Après neuf années d'investissement au service de l'ex Pays d'Ouest Limousin et de la Châtaigneraie Limousine, il souhaite céder sa place. Pour autant, il indique qu'il continuera à s'intéresser aux activités de la Châtaigneraie Limousine.

Il rappelle la composition du Bureau définie à l'article 12 des statuts, à savoir 8 membres – 1 représentant de chaque Communauté de communes et 2 représentants du Conseil de développement :

- 1 Président ;
- 1 Vice-Président ;
- 1 trésorier ;
- 1 secrétaire ;
- 4 autres membres.

Il indique que le Conseil de développement a élu une Présidente et un Vice-Président, respectivement Mme Josette SALESSE et M. Fabien PARVERIE.

1. Election du Président

Il est procédé à un appel à candidatures.

M. Daniel FAUCHER est le seul à se porter candidat à la présidence.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, les membres du Conseil d'administration choisissent un vote à main levée pour cette élection.

Après en avoir délibéré, par 35 voix pour et 1 abstention, les membres du Conseil d'administration élisent M. Daniel FAUCHER à la présidence de l'association.

M. Stéphane DELAUTRETTE félicite le nouveau Président.

M. Daniel FAUCHER, Président, rappelle son engagement de longue date en faveur de l'échelon territorial « Pays ». Il évoque ensuite son souhait et celui de M. Stéphane DELAUTRETTE de maintenir des représentants de la société civile dans les instances décisionnelles de la Châtaigneraie Limousine. Il souligne l'intérêt d'une représentation de la société civile pour enrichir les débats, amener des idées nouvelles pour l'action de demain. Il met aussi en avant la pluridisciplinarité de l'équipe technique de la Châtaigneraie Limousine. Enfin, il rappelle que la présidence de l'association se fait à titre bénévole et ne donne pas lieu à une indemnité de fonction.

2. Election des autres membres du Bureau

Il soumet au Conseil d'administration la liste suivante :

- Mme Delphine PERRIER-GAY, Vice-Présidente ;
- M. Christophe GEROUARD, Trésorier ;
- M. Pierre ALLARD, Secrétaire ;
- M. Philippe BARRY, Membre ;
- M. Fabien PARVERIE, Membre ;
- M. Christian REDON-SARRAZY, Membre ;
- Mme Josette SALESSE, Membre.

Suite à une question de M. Philippe DAVRAINVILLE, M. Daniel FAUCHER indique que la durée du mandat court jusqu'en mars 2020.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, les membres du Conseil d'administration valident le vote de liste à main levée.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, les membres du Conseil d'administration valident la liste proposée ci-dessus des membres du Bureau. Le nouveau Bureau de la Fédération de la Châtaigneraie Limousine est ainsi composé de :

- M. Daniel FAUCHER, Président ;
- Mme Delphine PERRIER-GAY, Vice-Présidente ;
- M. Christophe GEROUARD, Trésorier ;
- M. Pierre ALLARD, Secrétaire ;
- M. Philippe BARRY, Membre ;
- M. Fabien PARVERIE, Membre ;
- M. Christian REDON-SARRAZY, Membre ;
- Mme Josette SALESSE, Membre.

M. Daniel FAUCHER propose que la Vice-Présidente, le trésorier et lui-même en tant que Président aient mandat du Conseil d'administration pour effectuer les opérations courantes de gestion des comptes de l'association.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, les membres du Conseil d'administration donnent mandat au Président, à la Vice-Présidente et au Trésorier pour effectuer les opérations courantes de gestion des comptes de l'association.

Départ de M. Philippe BARRY

II. Examen du budget prévisionnel 2017

Le Président indique que le budget global prévisionnel 2017 de l'association se monte à 594 752,90 € suite à une modification des dotations aux amortissements (4 070,07 €) et des subventions sur amortissements (1 491,62 €).

1. Etat des dépenses prévisionnelles et actions initiées ou poursuivies pour l'année 2017

Il cède la parole à Jérôme CHINN pour un passage en revue des dépenses prévisionnelles et propose que le quatrième point de l'ordre du jour, à savoir l'état d'avancement des actions, soit abordé au regard de l'impact budgétaire de ces actions.

Une présentation des actions de la Châtaigneraie Limousine est effectuée par l'équipe technique de la Châtaigneraie Limousine (cf. diaporama en annexe).

Les précisions suivantes sont apportées sur le déroulement des actions :

- mobilité :
 - l'association est propriétaire des scooters proposés à la location. Par contre, les voitures appartiennent à l'association « Varlin Pont Neuf »,
 - la plateforme « mobilité 87 » permet de développer un volet « accompagnement » avec la recherche de solutions de mobilité pérennes. A titre d'exemple, il est observé que la mobilité constitue le premier frein pour la fréquentation d'un atelier de mobilisation,
 - les déplacements des bénéficiaires du service de location solidaire sont plutôt internes au territoire ;
- accueil et développement économique : la durée de traitement des dossiers de demande de subventions auprès de la Région dans le cadre du dispositif AET (Actions Economiques Territorialisées) est longue. Les dossiers 2015 sont tout juste soldés au niveau du paiement ;
- ADEC T (Action de Développement des Emplois et des Compétences Territoriale) :
 - le projet de création d'un GEIQ (Groupement d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification) est évoqué pour la filière papier-carton, dans le cadre de l'ADEC T Ouest Limousin,
 - l'intérêt de travailler sur la formation est relevé ;

- Conseil de développement : il s'agit d'une émanation de la société civile. Le Conseil de développement a vocation notamment à anticiper sur des sujets d'avenir. Il peut être comparé à un « mini CESER (Conseil économique, social et environnemental) ».

2. Focus sur la démarche « Tourisme et territoire accessible pour tous »

Mme Emmanuelle BONNET rappelle les enjeux liés à cette démarche :

- changer le regard sur le handicap et la mise en accessibilité (de la contrainte à l'opportunité, du particulier à l'universel) ;
- responsabiliser les décideurs dans leurs choix (d'équipement, d'aménagement...).

Elle expose les quatre objectifs poursuivis :

- sensibiliser et professionnaliser les acteurs ;
- construire une offre accessible :
 - conseiller et accompagner,
 - référencer l'offre accessible ;
- communiquer, commercialiser :
 - auprès des acteurs du territoire,
 - vers des réseaux spécialisés,
 - des produits, séjours adaptés ;
- animer la démarche et coordonner les actions.

Elle mentionne ensuite le plan d'actions pour l'année 2017 :

- organisation d'un forum récréatif et de sensibilisation le 28 juin prochain à l'espace Hermeline, Bussière-Galant : partenariat GEMSEL (Groupement des Etablissements Médico-Socio-Educatifs du Limousin), plus de mille personnes attendues ;
- rencontres des élus référents tourisme et accessibilité sur le territoire ;
- acquisition d'un kit de matériel ;
- développement d'une offre découverte à fort potentiel : création d'une cache terra aventura® adaptée aux handicaps visuel et mental + audit d'une/de plusieurs cache(s) existante(s) à adapter ;
- promotion de l'offre adaptée dont le séjour « Tous à l'aventure » (presse spécialisée, salons, sites Web, achat d'espaces publicitaires, ...)
- réalisation de supports de communication (kakémonos, site web ou collaboratif, ...).

Enfin, elle présente le plan de financement associé pour l'année 2017.

Nature des dépenses	Montant HT (en euros)	Nature des recettes	Montant HT (en euros)
Forum : intervenants extérieurs, location de matériel, frais de logistique, frais postaux	3 000,00	FEADER Leader (64%)	8 204,80
Kit de matériel	1 500,00	Autofinancement (36%)	4 615,20
Création d'une cache « Terra aventura » + audits pour adaptation de caches existantes	5 000,00		
Promotion presse spécialisée, frais de salons, achats d'espaces publicitaires, eductours	1 120,00		
Supports de communication (kakémonos, web collaboratif)	2 200,00		
TOTAL	12 820,00	TOTAL	12 820,00

Suite à une question de M. Philippe DAVRAINVILLE, Mme Emmanuelle BONNET indique que l'association a un rôle de conseil auprès des porteurs de projet mais ne se substitue pas aux organismes de certification.

Le Président soumet aux voix du Conseil d'administration la poursuite de la démarche « Tourisme et territoire accessible », son plan d'actions et le plan de financement associé pour l'année 2017. Il précise que les dépenses relatives à ce plan d'actions sont ventilées dans plusieurs lignes du budget global prévisionnel de l'association.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, les membres du Conseil d'administration :

- approuvent la poursuite de la démarche « Tourisme et territoire accessible pour tous » ;
- valident le plan d'actions 2017 de cette démarche et son plan de financement associé tels que présentés ci-dessus ;
- autorisent le Président à solliciter les subventions nécessaires dans le cadre du programme européen Leader Châtaigneraie Limousine ;
- autorisent le Président à entreprendre toutes les démarches nécessaires et signer tous les documents relatifs à la présente décision.

3. Focus sur l'animation / la gestion du programme européen Leader Châtaigneraie Limousine

Compte tenu du retard pris dans le démarrage du programme européen Leader Châtaigneraie Limousine et des réaffectations de missions suite à la fusion-absorption, Jérôme CHINN indique que le plan de financement de l'animation / la gestion pour la période 2015-2017 doit être réajusté.

Dépenses		Recettes	
Nature	Montant (en euros)	Nature	Montant (en euros)
Salaires et charges du 1 ^{er} juillet 2015 au 31 décembre 2017	304 236,67	Concours FEADER Leader (68,6%)	242 601,32
Coûts indirects (15% salaires et charges)	38 065,00	Autofinancement (31,4%)	111 120,35
Frais annexes	11 420,00		
TOTAL	353 721,67	TOTAL	353 721,67

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, les membres du Conseil d'administration :

- valident l'animation / la gestion du programme européen Leader Châtaigneraie Limousine et son plan de financement associé pour la période 2015-2017 ;
- autorisent le Président à modifier les demandes de subventions déposées auprès du programme européen Leader Châtaigneraie Limousine ;
- autorisent le Président à entreprendre toutes les démarches nécessaires et signer tous les documents relatifs à la présente décision.

Au vu des nombreuses questions, le Président propose qu'une session d'information soit organisée pour les représentants du Conseil de développement aux instances décisionnelles de la Châtaigneraie Limousine afin de leur présenter en détail les actions de la Châtaigneraie Limousine. Il ajoute que cette session pourrait finalement concerner l'ensemble des membres du Conseil de développement, voire également les nouveaux élus.

4. Etat des recettes et cotisations des Communautés de communes pour l'année 2017

Le Président donne lecture des recettes prévisionnelles. Il indique que le montant global des cotisations des Communautés de communes s'établit à 260 000 €. Il précise que ces cotisations sont calculées pour les deux tiers sur la population et pour un tiers sur le potentiel fiscal corrigé. Il ajoute que conformément aux engagements pris lors de la fusion-absorption, un mécanisme transitoire de correction du montant des cotisations est appliqué. Il explique en effet que le nouveau mode de calcul entraîne une hausse de cotisations pour certaines Communautés de communes par rapport à l'année 2016 et une baisse pour d'autres. Il mentionne qu'un écrêtement des baisses des Communautés de communes concernées est donc opéré pour neutraliser les hausses.

Communautés de communes	Montants
Briance Sud Haute-Vienne	26 522,93 €
Ouest Limousin	27 258,61 €
Pays de Nexon – Monts de Châlus	37 025,03 €
Pays de Saint-Yrieix	37 005,75 €
Porte Océane du Limousin	89 086,53 €
Val de Vienne	43 101,15 €
TOTAL	260 000,00 €

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, les membres du Conseil d'administration émettent un avis favorable sur le budget prévisionnel de l'association et le montant des cotisations des Communautés de communes pour l'année 2017.

III. Politiques contractuelles Etat et Région

1. Contrat de ruralité

Daniel FAUCHER donne la parole à Isabelle DUMAS sur ce point.

Isabelle DUMAS indique que l'Etat propose aux PETR (Pôle d'Equilibre Territorial et Rural) ou aux EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale) la conclusion de contrats de ruralité. Elle explique que le contrat de ruralité accompagne la mise en œuvre d'un projet de territoire à l'échelle du bassin de vie concerné, en fédérant l'ensemble des acteurs institutionnels, économiques et associatifs. Elle indique ensuite que l'équipe technique de la Châtaigneraie Limousine se mobilise en appui à ses Communautés de communes membres pour l'élaboration d'un tel contrat. Elle mentionne que la Châtaigneraie Limousine est déjà intervenue auprès de la Communauté de communes du Val de Vienne, premier territoire de la Haute-Vienne à signer un contrat de ruralité fin 2016. Elle ajoute que

l'équipe technique accompagne actuellement la Communauté de communes Briance Sud Haute-Vienne et va très prochainement intervenir auprès de la Communauté de communes Ouest Limousin.

Stéphane DELAUTRETTE indique que la Communauté de communes Pays de Nexon – Monts de Châlus est aussi en demande d'accompagnement pour l'élaboration de son contrat de ruralité.

Isabelle DUMAS souligne que cet accompagnement permet de repérer les actions qui pourraient être éligibles à un financement du programme Leader Châtaigneraie Limousine.

2. Nouvelle contractualisation avec la Région

Daniel FAUCHER cède la parole à Christophe LAMBERT sur ce point.

Christophe LAMBERT indique que la nouvelle politique contractuelle régionale suscite des interrogations voire des inquiétudes auprès des territoires de projets concernant :

- les périmètres de contractualisation ;
- les modalités de détermination du degré de fragilité des EPCI ;
- le maintien d'un soutien à l'ingénierie locale ;
- la possibilité d'une prise en compte de projets « atypiques » ou « innovants » qui ne répondraient aux logiques sectorielles d'intervention.

Il évoque une réunion entre territoires de projets en date du 06 mars (à laquelle Christophe LAMBERT et lui-même étaient présents) pour lister ces préoccupations et les porter à la connaissance de la CTAP (Conférence Territoriale de l'Action Publique) le 10 mars 2017, avant l'examen par les instances décisionnelles de la Région de cette politique en avril prochain.

Daniel FAUCHER indique qu'il s'est positionné pour faire partie d'une délégation d'élus de territoires de projets pour rencontrer le Président de Région.

En l'absence d'autres interventions ou de questions diverses, la séance est levée à 20h10.

De ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal.
Fait à Nexon, le 13 mars 2017.
Le Président, Daniel FAUCHER.


**FÉDÉRATION
CHÂTAIGNERAIE LIMOUSINE**
Site de la Monnerie
87150 ORADOUR SUR VAYRES